USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RENFORCER LA CAPACITÉ DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, DES AGENCES CHARGÉES DE L'APPLICATION DE LA LOI, ET DES SOCIÉTÉS DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE À FAIRE RESPECTER LA LÉGISLATION EN VIGUEUR CONTRE LE TRAFIC DES ESPÈCES SAUVAGES AU TOGO

Lomé, le 26 janvier 2023 - La Direction des ressources forestières/le ministère de l'Environnement et des ressources forestières avec l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), par le biais du Programme pour la Biodiversité et le Développement à Faibles Émissions en Afrique de l'Ouest (WABiLED), a organisé un atelier national d'une journée visant à renforcer la capacité de 50 parties prenantes issues des secteurs des transports et des finances, ainsi que d'agences chargées de l'application de la loi afin de faire face au problème urgent posé par le trafic des espèces sauvages qui dévaste la région.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES) est un accord multilatéral veillant à protéger les plantes et les animaux des menaces afin le commerce international ne conduise pas à leur péril. WABiLED appuie les Organes de gestion de la CITES des Etats membres de la CEDEAO et en particulier le Togo pour renforcer les capacités des réseaux et institutions impliqués dans la gestion des ressources naturelles et de l'application de la loi afin de mettre fin au commerce illégal des espèces sauvages. Cet dernier atelier intègre aujourd'hui les employés essentiels des institutions financières et du secteur des transports. Cette activité est recommandation de la CEDEAO qui vise sensibiliser tous les acteurs afin de mieux combattre le trafic des espèces sauvages, tels qu'envisagés dans la Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest (WASCWC).

M. ADJEI-TOURE Issobou, Chef division Aires protégées et de la faune, et Point focal de la CITES l'a expliqué ainsi « [qu'il vaut mieux s'unir pour préserver le peu de ressource qu'il nous reste, bref la nature, car notre vie en dépend] »

WABiLED a présenté la plateforme *Trade in Wildlife Information eXchange* (TWIX) [plateforme d'échange d'informations sur le commerce des espèces sauvages] lors de l'atelier. TWIX est un outil en ligne utilisé dans les autres régions de l'Afrique par les autorités chargées de l'application de la loi et de la gestion pour les échanges et le partage de données relatifs au commerce international des espèces sauvages et de la CITES. Cet outil permet aux autorités de part et d'autre des frontières d'être en contact, de communiquer rapidement. WABiLED est actuellement en consultation avec les autorités nationales en matière d'application de la loi et de gestion de la CITES, respectivement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, pour mettre en place au cours de l'année la plateforme TWIX.

D'après Naveed Khan, spécialiste principal de la criminalité financière, WABiLED, « En valeur monétaire, on estime que les organisations criminelles impliquées dans ce commerce à l'échelle mondiale génèrent presque 24 milliards de dollars par an ; par conséquent, les solutions doivent tenir compte des actions stratégiques aux niveaux national, régional et international, ce qui suppose une approche engageant l'ensemble de la société afin de freiner et, à terme, d'éliminer cette menace »

L'atelier sera reproduit en Côte d'Ivoire et au Nigeria, en vue de préparer un atelier régional pour présenter la synthèse des résultats, guider la production de modules de formation régionale et définir les mécanismes qui permettront l'échange d'informations et de bonnes pratiques parmi les parties prenantes.

À propos de WABiLED

Le Programme pour la Biodiversité et le Développement à Faibles Émissions en Afrique de l'Ouest (WABiLED) est un programme de quatre ans financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) avec 3 objectifs principaux : combattre le trafic des espèces sauvages et améliorer la conservation des grands singes ; réduire la déforestation, la dégradation des forêts et la perte de biodiversité dans les principaux paysages transfrontaliers ; et réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter la séquestration du carbone dérivée de la forêt et de l'utilisation des terres.

Coordonnées de la personne à contacter

ADJEI-TOURE Issobou
Chef division Aires protégées et de la faune - Point focal CITES
Direction des Ressources forestières /MEDDPN
Tél : 00228 90 02 48 43/ 90 35 75 50
Email : issobou63@gmail.com / derman63@yahoo.fr
Lomé - Togo